

Monsieur le Président, l'attitude du Canada face à l'Acte final demeurera positive. Nous attachons du prix à ses dispositions et aux principes qui y sont énoncés pour guider les relations entre ses signataires. Cependant, nous voyons, au-delà de l'Acte final, les questions inhérentes d'un monde plus rationnel. Ces questions s'imbriquent inévitablement dans la perspective de l'amélioration de la sécurité et du développement de la coopération entre nous. Nous ne croyons pas que l'Acte final ait dressé un inventaire exhaustif des responsabilités que nous avons à l'endroit l'un de l'autre ou à l'endroit du monde. Si nous devons assumer ces responsabilités, il nous faudra vaincre la méfiance, augmenter la confiance. Le préambule de l'Acte final nous enjoint d'ailleurs de le faire. Si les Etats participants peuvent franchir ce seuil, ils auront fait un pas de plus, pour "résoudre les problèmes qui les séparent et coopérer dans l'intérêt de l'humanité pour reprendre les termes mêmes de l'Acte final.

Nous espérons que l'échange de vues qui nous attend sera objectif et sans passion, qu'il contribuera à dissiper la suspicion et la mésentente et, surtout, qu'il ancrera solidement les fondements du progrès.